



MAIRIE DE GENTE
5 route de la Mairie
16130 GENTE
Tél : 05.45.83.73.97/Fax : 05.45.83.64.34
E-mail : mairiedegente@wanadoo.fr

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU 25 JANVIER 2022**

Affiché conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'An deux mil vingt et deux, le vingt-cinq janvier, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Carmen BERNARD, Adjointe au Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 20/01/2022

Présents : BENARD Carmen, SEGUIN Gaël, NOËL Christine, SEGUIN Gérard, GOURRAUD-BABIN Maryse, COUVRY Anthony, FREDERIC Romain, FRADIN Elisabeth, CHABROL Isabelle, DA COSTA Paulo, JASMIN Nathalie, DUPIN Pierre, OSES Laura, JASMIN Rosie.

Absents excusés : /

Secrétaire de séance : OSES Laura

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de Madame Carmen BERNARD, Adjointe au Maire

Madame OSES Laura est nommée secrétaire de séance.

Il est procédé à l'appel nominal des conseillers. Le quorum est constaté.

A l'ouverture du Conseil Municipal, une minute de silence a été observée afin de rendre hommage à Monsieur Alain LAGIER, Maire de la commune.

Information : Le point numéro 5 de l'ordre du jour a été retiré. Point relatif au temps de travail la Commission Technique du Centre de Gestion n'ayant pas eu lieu la délibération sera reportée au prochain Conseil Municipal.

- 1- Grand-Cognac – Convention maîtrise d'ouvrage – travaux et entretiens des voiries communales :

La convention avec Grand-Cognac a été approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal. Elle permet comme l'année dernière de bénéficier d'un tarif préférentiel concernant les travaux et entretiens des voiries communales.

2- Convention d'occupation du domaine public – laverie automatique

Une convention d'occupation du domaine public va être signée afin de faire les études de faisabilité du projet. Il faudra prévoir éventuellement l'installation d'un nouveau compteur d'eau et d'électricité propre à cette mise en place.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la signature de cette convention d'occupation du domaine public.

3- Travaux logement du Presbytère :

Un devis a été demandé à l'entreprise SAMIR afin de changer un meuble sous évier, un évier de cuisine, un mitigeur, une hotte aspirante et une grille de ventilation. Les meubles existants sont devenus trop vétustes et ne sont plus conformes.

Le devis s'élève au montant de 1669 euros hors taxe, soit un prix TTC de 1835,90 euros.

Le devis est validé par l'ensemble du Conseil Municipal.

4- Débat sur la protection sociale complémentaire :

Il est débattu en Conseil Municipal le fait que la collectivité va prendre en charge une partie de la protection sociale complémentaire.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette prise en charge.

5- Délibération relative au temps de travail 1607 heures :

Ce point ne sera pas débattu lors de ce Conseil Municipal, car le Comité Technique du Centre de Gestion ne sait pas encore réuni. Cette délibération sera donc reportée au prochain Conseil Municipal.

6- Questions diverses :

Madame BERNARD Carmen informe l'ensemble du Conseil Municipal de la démission de Madame Martine CONTER du CCAS.

Monsieur Gaël SEGUIN, informe que les travaux d'enfouissement des réseaux vont avoir un peu de retard. Les travaux débiteront courant du 1^{er} semestre 2022.

Travaux Eglise : Pour informations les demandes de subventions ont bien été demandées, les dossiers se poursuivent.

La commission de sécurité de la salle des fêtes a été reportée à une date ultérieure par le SDMIS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

Prochain Conseil Municipal le 22 février 2022 à 18h30

CM DU 25.01.2022



L'Adjointe au Maire,
Carmen BERNARD